



Communiqué de presse

Mézières, le 3 novembre 2017

Taxis romontois revient sur sa parole et refuse d'appliquer les nouveaux horaires de l'ASIJ

L'Association scolaire intercommunale du Jorat ne pourra pas mettre en vigueur les nouveaux horaires planifiés par CarPostal. Le prestataire Taxis Romontois refuse en effet d'appliquer ces horaires. L'ASIJ évalue toutes options pour sortir de cette situation dès que possible.

Face aux dysfonctionnements dont souffrent les horaires mis en place depuis la rentrée scolaire, le propriétaire de Taxis romontois avait accepté, fin septembre, que des nouveaux horaires soient établis par un autre prestataire. L'ASIJ a confié la tâche à CarPostal. Ainsi déchargé de cette mission de planification, Taxis Romontois gardait cependant la responsabilité de transporter les élèves en appliquant les nouveaux horaires de CarPostal.

En dépit de cet accord, Taxis Romontois a présenté une version adaptée de son horaire qui n'est toujours pas réaliste. De son côté, CarPostal a présenté son projet d'horaire en début de semaine.

Ayant reçu instruction d'appliquer ces horaires dès le 6 novembre, Taxis Romontois refuse de s'exécuter.

L'affaire étant entre les mains des avocats, l'ASIJ se trouve pour l'heure dans l'impossibilité d'appliquer la nouvelle planification de CarPostal. Dans l'immédiat, les horaires actuels restent donc en vigueur.

L'ASIJ regrette vivement ce blocage. Elle étudie toutes options pour sortir de cette situation dès que possible. Elle informera les parents, les élèves, les enseignants et les autres personnes concernées dès qu'elle sera en mesure de le faire.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter M. Nicolas Deprez, responsable administratif de l'ASIJ, 079 592 20 96

Le Comité de direction